

Parking du Bicubic – Changement de tarif

L'accès au parking s'effectuera désormais par lecture de plaque d'immatriculation. Aucun ticket ne sera distribué à la borne d'entrée.

Le paiement s'effectue à la fin du stationnement, directement sur les horodateurs. Le numéro de plaque vous sera demandé.

Important :

Durant la 1^{ère} heure de stationnement (y compris durant la période de gratuité de 3h), pas besoin de passer à l'horodateur. La barrière s'ouvrira automatiquement lors du passage de votre véhicule.

Dès la deuxième heure, y compris durant la période de gratuité de 3h, l'enregistrement à l'horodateur est obligatoire à la fin du stationnement.

L'enregistrement et le paiement doivent être validés jusqu'à l'affichage « **paiement réussi** ».

NB : À la sortie, il arrive parfois que la caméra ne reconnaisse pas la plaque (ex : lettre partiellement effacée ; FR est lu par le système comme « FP »). Une alternative vous est alors proposée. Cliquez sur l'option qui vous paraît la plus plausible.

Nouveaux tarifs :

Lundi au vendredi

- 08h00 – 18h00
1 heure gratuite, puis CHF 1.– par heure
Maximum CHF 7.– pour 24 heures
- 18h00 – 08h00
3 heures gratuites, puis CHF 1.– par heure
Maximum CHF 7.– pour 24 heures

Samedi et dimanche

- 3 heures gratuites, puis CHF 1.– par heure
- Maximum CHF 7.– pour 24 heures